



COMMUNAUTE DE COMMUNES

DE LA REGION DE MOLSHEIM-MUTZIG

DELIBERATION DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE SEANCE DU 11 DECEMBRE 2025

Nombre de membres du Conseil Communautaire : 48	Nombre de membres qui se trouvent en fonction : 48	Nombre de délégués : - présents : 40 - représentés : 4 TOTAL 44
--	---	---

L'an deux mille vingt-cinq, le jeudi 11 décembre à 19 heures 00, le Conseil Communautaire de la COMMUNAUTE DE COMMUNES DE LA REGION DE MOLSHEIM-MUTZIG, après convocation légale, s'est réuni en séance plénière au siège de la Communauté de Communes, sous la présidence de Monsieur Laurent FURST, Président.

Membres présents :

<i>Pour la commune d'ALTORF :</i> M. Bruno EYDER, Maire Mme Laurence HOMMEL, Adjointe	<i>Pour la commune d'ERGERSHEIM :</i> Mme Marianne WEHR, Maire M. Denis TOURNEMAINE, Adjoint	<i>Pour la ville de MUTZIG :</i> M. Jean-Luc SCHICKELE, Maire Mme Caroline PFISTER, Adjointe
<i>Pour la commune d'AVOLSHEIM :</i> M. Pascal GEHIN, Maire -	<i>Pour la commune d'ERNOLSHEIM-B. :</i> M. Eric FRANCHET, Maire -	<i>Pour la commune de NIEDERHASLACH :</i> Mme Marielle HELBOURG, Maire M. Laurent FARON, Adjoint
<i>Pour la commune de DACHSTEIN :</i> M. Laetitia MARTZ, Maire M. Fabien SCHMITT, Adjoint	<i>Pour la commune de GRESSWILLER :</i> M. Pierre THIELEN, Maire Mme Sandrine HIMBERT, Adjointe	<i>Pour la commune d'OBERHASLACH :</i> M. Jean BIEHLER, Maire -
<i>Pour la commune de DINSHHEIM/BR. :</i> Mme Marie-Reine FISCHER, Maire M. Laurent JUSCZAK, Cons. Mun.	<i>Pour la commune d'HEILIGENBERG :</i> M. Guy ERNST, Maire -	<i>Pour la commune de SOULTZ-BAINS :</i> -
<i>Pour la commune de DORLISHEIM :</i> M. Gilbert ROTH, Maire Mme Marie-Mad. IANTZEN, Adjointe M. David PAULY, Cons. Mun.	<i>Pour la ville de MOLSHEIM :</i> M. Laurent FURST, Maire Mme Chantal JEANPERT, Adjointe M. Philippe HEITZ, Adjoint Mme Sylvie TETERYCZ, Adjointe M. Gilbert STECK, Adjoint M. Martial HELLER, Adjoint Mme Christelle WAGNER-TONNER, Adjointe Mme Catherine WOLFF, Cons. Mun.	<i>Pour la commune de STILL :</i> M. Alexandre GONCALVES, Maire Mme Chantal SITTLER, Adjointe
<i>Pour la commune de DUPPIGHEIM :</i> M. Julien HAEGY, Maire -	<i>Pour la commune de WOLXHEIM :</i> M. Adrien KIFFEL, Maire Mme Nathalie DISCHLER, Adjointe	
<i>Pour la commune de DUTTLENHEIM :</i> M. Alexandre DENISTY, Maire Mme Sylvia FENGER HOFFMANN, Adjointe -		

Membres représentés :

Mme Véronique ELO	ayant donné procuration à M. Julien HAEGY
Mme Solène HOEHN	ayant donné procuration à M. Eric FRANCHET
M. Alain VON WIEDNER	ayant donné procuration à M. Jean BIEHLER
M. Nicolas WEBER	ayant donné procuration à M. Laurent FURST

Membres excusés :

M. Jean-Michel WEBER, Conseiller Municipal de MOLSHEIM
Mme Mireille RODRIGUEZ, Adjointe d'OBERHASLACH

Assistait en outre (membre suppléant n'ayant pas voix délibérative) :

M. Jean-François SCHNEIDER, Adjoint d'HEILIGENBERG
--

OBJET : AIRES D'ACCUEIL DES GENS DU VOYAGE : CONVENTION 2025 ENTRE LA COLLECTIVITE EUROPEENNE D'ALSACE ET LA COMMUNAUTE DE COMMUNES, PORTANT SUR L'ATTRIBUTION D'UNE SUBVENTION DE FONCTIONNEMENT POUR LA GESTION ET LA COORDINATION DES AIRES D'ACCUEIL DES GENS DU VOYAGE

N° 25-88

LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE

VU la loi N° 2000-614 du 5 juillet 2000 relative à l'accueil et à l'habitat des gens du voyage ;

VU le décret n°2019-1478 du 26 décembre 2019 relatif aux aires d'accueil et terrains familiaux des gens du voyage ;

VU l'arrêté du 14 février 2025 portant approbation du Schéma départemental d'accueil et d'habitat des gens du voyage du Bas-Rhin 2019-2025 ;

CONSIDERANT que la Collectivité Européenne d'Alsace est susceptible d'attribuer une subvention de fonctionnement pour la gestion et la coordination des Aires d'Accueil des Gens du Voyage ;

CONSIDERANT, ainsi et dans ce contexte, que cette convention doit être renouvelée annuellement ;

VU le projet de convention 2025 à ce titre, diffusé à l'ensemble des membres du Conseil Communautaire, lors de l'invitation à la séance ordinaire du 11 décembre 2025 ;

SUR LE RAPPORT de la Commission Réunie, en sa séance du 11 septembre 2025 ;

ENTENDU les explications complémentaires apportées par Monsieur Pierre THIELEN, Vice-Président ;

SUR PROPOSITION de Monsieur le Président ;

ET APRES en avoir délibéré ;

**à l'unanimité
entérine**

la convention 2025 entre la Collectivité Européenne d'Alsace et la Communauté de Communes portant sur l'attribution d'une subvention de fonctionnement pour la gestion et la coordination des Aires d'Accueil des Gens du Voyage, dans les forme et rédaction proposées,

précise

que cette convention fixe notamment les modalités de participation financière de la Collectivité Européenne d'Alsace au titre du fonctionnement, de la gestion et de la coordination des Aires d'Accueil des Gens du Voyage

et autorise

Monsieur le Président ou le Vice-Président délégué à la signer.

POUR EXTRAIT CONFORME

La secrétaire de séance,

Laetitia MARTZ

Le Président,



Laurent FURST

Délibération rendue exécutoire après :

- transmission au contrôle de légalité le : 12 décembre 2025

- publication sur le site internet le : 12 décembre 2025

Acte à classer**DE-25-88****1 2 3 4**

En préparation

En attente retour
Préfecture

> AR reçu <

Classé

Identifiant FAST : ASCL_2_2025-12-12T11-40-00.00 (MI266113696)

Identifiant unique de l'acte : 067-246701064-20251211-DE-25-88-DE ([Voir l'accusé de réception associé](#))

Objet de l'acte : AIRES D'ACCUEIL DES GENS DU VOYAGE : CONVENTION 2025
ENTRE LA COLLECTIVITE EUROPEENNE D'ALSACE ET LA COMMUNAUTE
DE COMMUNES, PORTANT SUR L'ATTRIBUTION D'UNE SOUS-VENTION
DE FONCTIONNEMENT POUR LA GESTION ET LA COORDINATION
DES AIRES D'ACCUEIL DES GENS DU VOYAGE



Date de décision : 11/12/2025

Nature de l'acte : Délibération

Matière de l'acte : 8. Domaines de compétences par thèmes
8.5. Politique de la ville-habitat-logement

Identifiant unique de l'acte antérieur :

Acte : [25-88 AAGV CONVENTION 2025.PDF](#) Multicanal : Non

Classer

Annuler

Préparé

Date 12/12/25 à 11:40

Par SEGUIN Muriel

Transmis

Date 12/12/25 à 11:40

Par SEGUIN Muriel

Accusé de réception

Date 12/12/25 à 11:45